



Communiqué de presse
13 juillet 2016

Création du Groupe MGEN-ISTYA-HARMONIE : dernière ligne droite

Paris, le 13 juillet 2016 – Les assemblées générales d'Harmonie Mutuelle, de MGEN et de leurs partenaires des groupes Harmonie et Istya, ont massivement validé l'organisation, la gouvernance et les grandes orientations stratégiques du futur Groupe MGEN-ISTYA-HARMONIE. Le travail préparatoire entre dans sa phase finale : un dossier va être déposé à l'ACPR et à l'Autorité de la concurrence pour agréer le rapprochement et ses modalités. Le plus grand groupe mutualiste de protection sociale pourra être formellement constitué à l'automne 2016.

Un nouvel ensemble stratégique structuré autour de trois unions

Fruit d'un riche débat démocratique au sein - et entre - le groupe MGEN, Harmonie Mutuelle et les mutuelles des groupes Istya et Harmonie, le rapprochement annoncé en janvier 2015 entre dans la dernière ligne droite.

Les assemblées générales qui se sont tenues de fin avril à début juillet, ont approuvé le projet de construction d'un nouvel ensemble stratégique structuré autour de trois unions :

- Une **union mutualiste de groupe** (UMG « groupe MGEN-ISTYA-HARMONIE ») stratégique et prudentielle : c'est l'entité faîtière qui pilotera la stratégie du groupe et exercera des missions de contrôle, et coordonnera la mise en œuvre. Harmonie Fonction Publique, la MGEFI, la MNT, la Mare Gaillard, Harmonie Mutuelle et MGEN composeront cette union ;
- Une **union des services de soins et d'accompagnement mutualistes** (union « MGEN-ISTYA-HARMONIE SERVICES MUTUALISTES ») qui définira la stratégie du groupe concernant les activités sanitaires, sociales et médico-sociales ;
- une **union de groupe mutualiste** (UGM) qui accueillera les partenaires de MGEN et d'Harmonie Mutuelle qui, par choix ou impossibilité juridique, n'adhéreront pas à l'UMG mais souhaitent faire partie du groupe.

Au cœur de cet ensemble se trouve l'UMG « Groupe MGEN-ISTYA-HARMONIE » stratégique et prudentielle. Elle devra définir et faire appliquer la politique et les orientations stratégiques du groupe dans des domaines nécessaires à son développement tels que : les grands comptes collectifs publics et privés, la prévoyance, l'offre de soins et les réseaux conventionnés. Sa dimension prudentielle implique notamment la mise en place d'un mécanisme de solidarité financière et l'affirmation de son influence dominante avec les organismes affiliés.

La gouvernance managériale de l'UMG « Groupe MGEN-ISTYA-HARMONIE »

A sa création, **Joseph Deniaud** sera candidat à la présidence de l'UMG et **Thierry Beaudet** à la vice-présidence déléguée. **François Venturini** devrait en assurer la direction générale avec, à ses côtés, **Jean-Louis Davet** en tant que Directeur général délégué.

Autour d'eux, une équipe resserrée va d'ores et déjà ouvrir les chantiers de huit domaines stratégiques identifiés comme prioritaires :

- **Développement multi-métiers** (prévoyance, dépendance, épargne-retraite, épargne salariale, IARD et services bancaires) : **Catherine Touvrey**
- **Etudes stratégiques et affaires publiques** (orientations stratégiques et plans d'action en découlant, politique d'influence) : **Jérôme Saddier**
- **Développement grand collectif** (conventions collectives de branche, grands comptes, courtage et labellisation) : **Jean-Louis Mercier**
- **Développement des services innovants** (services innovants en matière de prévention, de dépistage, d'assistance... ; développement de réseaux de professionnels de santé) : **Isabelle Hebert**
- **Finances et risques** (finances et comptabilité du groupe, pilotage des fonctions actuarielles, gestion des risques et vérification de la conformité) : **Isabelle Dreno**
- **Secrétariat général** (gestion des instances, animation de la vie mutualiste, questions juridiques et audit) : **Romain Rouquette**
- **Ressources humaines groupe** (développement RH et relations sociales) : **Franck Hertzberg**
- **Communication groupe** (interne et externe, plateforme et architecture de marque) : **Jean-Yves Larour**

A côté de ces missions, Jean-Louis Davet, Catherine Touvrey et Jérôme Saddier resteront Directeurs généraux de leurs mutuelles respectives (MGEN, Harmonie Mutuelle et MNT). Mais les autres responsables des domaines, identifiés ci-dessus, s'y consacreront à plein temps dès la mise en place de l'UMG ou, par exception, dans les mois qui suivent lorsque des dispositions transitoires de courte durée s'avèreront nécessaires.

Cette préfiguration de la future organisation marque une nouvelle étape dans la construction opérationnelle du groupe.

Eric Chenut (Vice-président MGEN) se portera candidat à la présidence de l'Union des SSAM (union « MGEN-ISTYA-HARMONIE SERVICES MUTUALISTES ») et **Philippe Cotta** devrait en assurer la direction générale. Il conduit d'ores et déjà une réflexion sur l'organisation future de cette union.

L'adhérent est au centre de la stratégie du futur groupe dont l'ambition est de le faire bénéficier d'une protection sociale solidaire et d'une offre de soins et d'accompagnement non-lucratifs adaptés, tout au long de la vie.

Joseph Deniaud : « *La création d'un grand groupe mutualiste permettra de démontrer la pertinence de notre modèle solidaire, de garantir la pérennité et le développement de nos mutuelles, d'agir sur la rénovation du système de protection sociale et de répondre aux besoins d'accompagnement des adhérents dans leurs parcours de santé et de vie.* »

Contacts presse :

MGEN :

Benoît Coquille, bcoquille@mgen.fr, 01 40 47 23 92

Harmonie Mutuelle :

Jeanne Bariller, harmoniemutuelle@havasww.com, 06 15 51 49 40